



VOUS AVEZ POUR PROJET D'EFFECTUER VOTRE STAGE DANS UN PAYS ETRANGER ? C'EST POSSIBLE AVEC ERASMUS+

Le programme ERASMUS + Enseignement Supérieur <https://info.erasmusplus.fr/> a pour objectif de favoriser la mobilité des étudiants en Europe en leur permettant d'obtenir un financement pour partir en stage dans un pays de l'Union Européenne ou un pays partenaire.

L'ENC est bénéficiaire et adhérente de la Charte ERASMUS+ Enseignement Supérieur (ECHE)

Vous pouvez donc obtenir une bourse Erasmus+ au cours de votre cycle d'études à l'ENC.

Cette bourse a pour but de **contribuer aux dépenses de la vie quotidienne** dans le pays de destination (hébergement, restauration, transport sur place).

QUELQUES INFORMATIONS

➤ **Quelles sont les différentes possibilités de mobilité ?**

<https://www.euroguidance-france.org/les-differentes-formes-de-mobilite-en-europe/stages/>

➤ **Quelles sont les destinations possibles ?**

Les 27 états membres de l'Union Européenne + pays partenaires hors UE, le pays envisagé doit cependant est classé **entièrement en zone vigilance verte** par le ministère des affaires étrangères voir <https://www.diplomatie.gouv.fr/>.

Il est de plus conseillé de s'inscrire au fil Ariane afin d'être averti de tout changement en matière de sécurité : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/>.

➤ **Quelles sont les durées possibles ?**

- Mobilité longue : minimum de 2 mois consécutifs (60 jours),
- Mobilité dite « hybride » courte : de 5 à 30 jours + Activité virtuelle en lien avec l'organisme d'accueil en stage seulement si cette option est validée par l'équipe pédagogique.

VOUS ETES DECIDE(E) : COMMENT PROCEDER ?

Etape 1 : Téléchargement du formulaire depuis le site de l'ENC

- le compléter et le déposer auprès de votre professeur principal qui le transmettra à Mme Thouzellier pour examen et validation finale par la commission.

Etape 2 : Examen de la demande

Critères de sélection des candidats :

- Cohérence pédagogique du projet de mobilité : terrain de stage et missions validés par le professeur référent et en lien avec la formation, intérêt linguistique, conformité juridique (visa, âge légal de majorité...)
- Assiduité, implication et résultats scolaires.

Les demandes de bourses sont satisfaites dans la limite des financements disponibles.

Les dossiers des candidats ayant une obligation de stage à l'étranger sont traités en priorité

Etape 3 : Résultats de la commission

Un courrier d'acceptation de la demande de bourse est envoyé au participant.

En cas de refus, un courrier de refus motivé de la demande de bourse est envoyé au participant.

Etape 4 : Constitution du dossier définitif

- Se présenter à la scolarité au bureau de l'international auprès de Mme Guépin avec le courrier d'acceptation.
- Récupérer le **kit de mobilité ERASMUS+** au format papier
- Préparer les documents requis ci-dessous au format papier :

1. *Formulaire de candidature à une bourse ERASMUS, validée par le responsable de stage*
2. *Public ayant moins d'opportunités : notification de bourse (échelon 6 et 7 seulement) ou Résidence Quartier Prioritaire de la Ville)*
3. *Attestation d'assurance responsabilité civile*
4. *Attestation d'assurance maladie et copie de la Carte Européenne d'Assurance Maladie*
5. *Copie de la pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport).*
6. *Attestation d'assurance rapatriement (conseillée pour prise en charge en cas de problème)*
7. *Hors UE : Assurance prise en charge médicale - Hors UE : **visa adapté** (et non pas visa touristique)*
8. *Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom du bénéficiaire*

Etape 5 : Transmettre le dossier complet (kit + pièces requises) au bureau de l'international

Etape 6 : Finalisation de l'inscription

- Vérification de la complétude du contrat pédagogique et de l'ensemble des pièces du dossier par Mme Guépin
- Enregistrement de la candidature sur la plateforme dédiée

Rappel des obligations du participant :

1. Fournir le Certificat de stage au retour du Stage : rubrique « After the mobility » de la convention de stage (Kit Erasmus+)
2. Se créer un compte sur <https://academy.europa.eu/> afin de pouvoir suivre les cours gratuitement dans la ou les langues de votre choix et en priorité la langue utilisée durant le stage. Cette étape est obligatoire et est contrôlée par les professeurs régulièrement.
3. Saisir le rapport en ligne du participant : tout bénéficiaire d'une bourse Erasmus doit compléter le rapport du participant (généralisé directement par la plateforme Erasmus+ par courrier électronique, questionnaire à compléter).

Montant d'une bourse Erasmus et modalités de règlement (voir tableau indicatif)

Le versement de la bourse est opéré par virement bancaire sur le compte du bénéficiaire en 2 versements.

- ✓ 70 % : 30 jours après la signature du kit par toutes les parties ou à réception de l'attestation d'arrivée en stage de l'étudiant
- ✓ 30 % dans un délai de 45 jours après la soumission du rapport en ligne du participant et la remise du certificat de stage (Rubrique «after the mobility» de la convention de stage Erasmus+)

Aucune bourse ne sera versée dans son intégralité si l'étudiant n'observe pas les obligations citées. Si le Rapport de Participation n'est pas rempli dans le délai imparti, l'étudiant devra rembourser la bourse perçue

TABLEAU INDICATIF MONTANT BOURSES ERASMUS PAR PAYS

***attention montants indicatifs**

PAYS	MOBILITE A DES FINS DE STAGE
Groupe 1 : Pays où le coût de la vie est plus élevé Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède. Pays tiers non associés au programme de la région 13 & 14.	292 à 606€ / mois
Groupe 2 : Pays où le coût de la vie est moyen Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie.	225 à 550€ / mois
Groupe 3 : Pays où le coût de la vie est plus faible Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie.	225 à 550€ / mois

Ces montants peuvent être complétés par des financements des collectivités territoriales.

Guides, sites Internet, applications...

Tous les liens utiles pour gérer et mettre pleinement à profit votre mobilité

EUROGUIDANCE :

<https://www.euroguidance-france.org/partir-en-europe/>

BOURSE ERASMUS ETUDIANT

<https://generation.erasmusplus.fr/sejour-bourse-erasmus-etudiant/>

APPLICATION ERASMUS+

<https://generation.erasmusplus.fr/decouvrez-application-erasmus/>

EUROPASS

<https://europa.eu/europass/fr>

Europass propose des outils en ligne pour vous permettre de conserver et communiquer efficacement vos compétences et qualifications en Europe, que ce soit pour vos études, pour trouver votre premier emploi ou pour relever de nouveaux défis. La Commission européenne fournit ce service totalement gratuit dans 29 langues différentes.

LIENS VERS DES OFFRES DE STAGE

<https://erasmusintern.org>

<https://www.teli.asso.fr/>

Bourse AMI (Aide à la Mobilité Internationale) **sous réserve de maintien**

https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/22/Hebdo13/ESRS2209377C.htm?cbo=1&cid_bo=160009

L'aide à la mobilité est une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui permet aux étudiants boursiers de réaliser un **stage à l'étranger** tout en bénéficiant d'une bourse de 400€ par mois (montant non actualisé). **Pour** cela, il faut absolument être boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux et que votre stage s'inscrive dans le cadre de votre cursus d'études.

ERASMUS+ ACCOMPAGNE LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Prise en charge des frais supplémentaires liés au handicap.